

Projection des résultats de l'exercice 2023

- En date du 31 août 2023 -

Présentation à l'intention des membres
du comité exécutif

Le 11 octobre 2023

Sommaire – Projection des résultats de l'exercice 2023 en date du 31 août 2023

Surplus / (Déficit) (en millions de dollars)

	Conseil municipal	Conseil d'agglomération	Global*
Revenus	18,2	(17,2)	1,0
Dépenses	(13,6)	53,4	39,8
Surplus / (Déficit)*	4,6	36,2	40,8

* Les données ayant été arrondies, leur somme peut différer légèrement des totaux.

Principales explications des variations des revenus

Variations favorables

- ▶ 10,9 M\$ – Compensation pour la collecte des matières recyclables (Loi 88);
- ▶ 8,9 M\$ – Réception d'une subvention liée à la forêt urbaine;
- ▶ 8,0 M\$ – Hausse des demandes de permis de construction;
- ▶ 5,5 M\$ – Accroissement de l'achalandage local et touristique à Espace pour la vie;
- ▶ 28,4 M\$ – Financement des dépenses liées à la forêt urbaine;
- ▶ 44,5 M\$ – Utilisation de la réserve neige.

Principales explications des variations des revenus

Variations défavorables

- ▶ (40,0) M\$ – Baisse des droits de mutation reflétant le ralentissement du marché immobilier;
- ▶ (28,0) M\$ – Contraventions de stationnement, de circulation et frais afférents;
 - ADS – écart favorable de 7,1 M\$;
 - SPVM – écart défavorable de 35,1 M\$;
- ▶ (14,1) M\$ – Revenus de stationnement tarifé anticipés à la baisse;
- ▶ (10,8) M\$ – Revenus de cession d'actif à long terme inférieurs au budget;
- ▶ (4,0) M\$ – Baisse des autres constats émis en vertu des réglementations municipales, provinciales et du Code civil.

Principales explications des variations des dépenses

Variations favorables

- ▶ 87,9 M\$ – Poste budgétaire réservé pour le financement du déficit d'agglomération;
- ▶ 27,1 M\$ – Diminution du recours à l'emprunt à long terme;
- ▶ 25,0 M\$ – Dépenses moins élevées que prévu dans l'ensemble des arrondissements;
- ▶ 15,0 M\$ – Dépenses moins élevées que prévu dans les services centraux;
- ▶ 6,8 M\$ – Réduction des frais d'administration versés par la Ville à l'Agence de mobilité durable.

Principales explications des variations des dépenses

Variations défavorables

- ▶ (44,5) M\$ – Dépenses supplémentaires en déneigement financées par l'utilisation de la réserve neige;
- ▶ (28,4) M\$ – Dépenses liées à la forêt urbaine (financées par une affectation emprunt);
- ▶ (20,2) M\$ – Rémunération de l'ensemble des services centraux,
dont le temps supplémentaire SPVM (31,8) M\$;
- ▶ (15,0) M\$ – Mesures d'urgence :
froid et chaleur extrêmes, verglas, crues printanières et qualité de l'air;
- ▶ (10,4) M\$ – Prix des contrats et des redevances associées au traitement des matières recyclables et des matières résiduelles.

Équilibre budgétaire 2023

- Contexte défavorable à l'évolution budgétaire T3 :
 - Un ralentissement du marché immobilier;
 - Une augmentation de dépenses occasionnée par l'inflation sur les coûts des biens et services nécessaires aux activités courantes de la Ville.
- Pour préserver l'équilibre budgétaire à la fin de l'exercice financier 2023 :
 - Mise en place d'un plan de resserrement dans les services municipaux.
- Les arrondissements seront invités à se joindre à l'effort de resserrement.

Plan de resserrement 2023

- Adopter le plan de resserrement suivant, visant à atténuer, pour 2023, les effets du ralentissement du marché immobilier et du contexte d'inflation soutenue, notamment les mesures suivantes :

Services municipaux

Resserrement du processus de dotation, soit 15,1 M\$.

Réduction du solde des autres familles de dépenses de 50 %, soit 81,6 M\$.

Chapitres corporatifs

Garder en réserve un montant de 19 M\$ dans le budget des dépenses contingentes.

Plan de resserrement 2023

Adopter les 10 mesures de contrôle suivantes, visant à assurer la réalisation du plan de resserrement proposé en ce qui a trait à la contingence, la rémunération et les autres familles de dépenses.

Les mesures de contrôle

1. Décréter l'application des paramètres du plan de resserrement au budget des services municipaux et mandater le DG pour encadrer l'ensemble du processus;
2. Décréter jusqu'à nouvel ordre un resserrement de l'embauche afin de prioriser les postes de nature opérationnelle;
3. Suspendre jusqu'à nouvel ordre les déplacements hors Québec;

Plan de resserrement 2023

Les mesures de contrôle (suite)

4. Décréter jusqu'à nouvel ordre un resserrement des dépenses d'honoraires professionnels, excluant les services techniques;
5. Décréter jusqu'à nouvel ordre un resserrement des dépenses d'accessoires de bureau, incluant les ordinateurs;
6. Garder en réserve jusqu'à nouvel ordre le montant de 19 M\$ dans le budget des dépenses contingentes;
7. Retirer le pouvoir délégué aux services municipaux relativement à toutes les catégories de dépenses précédentes et l'attribuer au directeur général jusqu'à la date de rétablissement de la délégation retirée;

Plan de resserrement 2023

Les mesures de contrôle (suite)

8. Mandater le Service des finances pour :
 - Ajuster sans délai les budgets des services municipaux;
 - Créer des postes budgétaires dédiés dans la structure de la Direction générale et y verser les crédits retirés des services municipaux;
9. Exiger de chacun des services la transmission au Service des finances des imputations budgétaires qui permettront de refléter à leur budget les économies demandées;
10. Exiger des services municipaux le resserrement de toutes dépenses additionnelles jusqu'à nouvel ordre.

Fin de la présentation
MERCI!